



PROJET INNOVANT 2009-2010

BILAN

Établissement : **Collège Gérard PHILIPPE**

Titre du projet : **Pôle musique et handicap**

Nom du coordonnateur et fonction : **Lorette CHAMPAGNAT – Professeur certifié Education Musicale et chant choral (2CA-SH option A)**

1. De l'émergence du projet à son aboutissement

1.1. A partir de quel état des lieux ce projet a-t-il émergé ?

L'établissement Gérard Philippe accueille depuis 1984 des élèves en situation de handicap (domaine de la surdité) et est doté d'une UPI (Unité Pédagogique d'Intégration), de 23 élèves aujourd'hui, depuis 2000. Le 9 Février 2009, sous le patronage du Ministère de la culture et de la communication, a été signée la Charte Musique et Handicap pour favoriser l'accès des personnes handicapées aux pratiques musicales. D'où l'idée de créer dans cet établissement un « Pôle Musique et Handicap » devenant une véritable plate-forme de pratiques musicales, d'échanges et de ressources.

1.2. Quels en étaient les objectifs initiaux ?

Développer un site commun permettant aux différentes entités de pouvoir avoir accès à une pratique musicale et artistique.

A la fois Pôle pédagogique, de ressources et de formation à destination des autres UPI du département, des enseignants en charge d'élèves en situation de handicap dans leurs classes, et des d'autres structure comme les Centre Médicaux infantiles (CMI).

1.3. Ont-ils été modifiés au cours de la mise en œuvre du projet ?

Si oui, pourquoi ? Et quels ont été les nouveaux objectifs définis ?

Un objectif n'a pu être entièrement atteint, celui du recensement précis des besoins des différentes UPI du Département du Puy-de-Dôme, par manque de temps (Emploi du temps avec des heures supplémentaires devant élèves).

1.4. Quels ont été les résultats constatés ?

Il existe une réelle attente et de réels besoins de la part des différents acteurs contactés aussi bien en termes :

- de découverte de nouvelles pratiques musicales à destination d'enfants à besoins particuliers
- de formation sur le Handicap et plus particulièrement la déficience auditive
- de structure d'accueil équipée de matériels spécifiques

2. Les acteurs et la mise en œuvre du projet

2.1 Constitution de l'équipe qui a conduit le projet : enseignants (champ disciplinaire ?), autres personnels de l'établissement (fonction ?), intervenants ou partenaires extérieurs (qualité ?)

PROFESSEURS	AUTRES PERSONNELS	INTERVENANTS EXTÉRIEURS
Mme L. CHAMPAGNAT Professeur Educ. Musicale (2CA-SH option A)	Mme FARRAND IA-IEN ASH (Second degré)	Association MESCH
Mme B. CHAMELOT PE Spécialisé Option A	Mr F. DUPOUX IA-IPR Education Musicale	
	Mr A. MONTAGON Directeur pédagogique IDJS « Les Gravouses »	
	Mme V. MARIAGE Enseignante LSF à l'IDJS	

2.2. Les élèves impliqués dans le projet (nombre, niveaux, classes, groupes, ateliers,)

Atelier Musique HA	Niveaux classes	Nombre
Atelier 1	6 ^{ème} C et 6 ^{ème} D	6
Atelier 2	5 ^{ème} C, 5 ^{ème} D, 3 ^{ème} C	12

2.3. Les actions effectivement réalisées (type, mise en œuvre, volume horaire dans et/ou hors emploi du temps,)

Types d'actions	Mise en oeuvre	Volume horaire
Création de 2 ateliers musique pour les élèves déficients auditifs du Collège Gérard Philipe	Heures intégrées à l'emploi du temps	2 x 1h
Participation au Téléthon du Pays de Combronde (Décembre 2009)	Quelques élèves de 6^{ème} et de 3^{ème} des Ateliers	Travail préparatoire sur les heures d'atelier (Heure emploi du temps)
Anticipation des cours pour une intégration de ces élèves en classe ordinaire	Atelier 1 et les élèves de 5^{ème} de l'atelier 2	Travail préparatoire sur les heures d'atelier (Heure emploi du temps)
Intervention ponctuelle auprès d'enseignantes du CMI de Romagnat	Travail en présence d'élèves	Hors emploi du temps
Formation de deux intervenants DUMISTES (Ecoles primaires)	En présence des élèves de l'atelier 1	2 séances (heure emploi du temps)
Réunions bilan	Avec la participation des deux inspecteurs concernés	2 demi-journées effectuées. 1 est à venir fin Juin pour définir les actions à mener l'an prochain
Séances de travail avec l'association MESH pour le recensement des besoins nécessaires quant à l'équipement d'une salle de musique à destination d'élèves à besoins particuliers	Avec Magali Viallefond Enseignante à l'INSHEA et présidente de l'association	3 réunions dans l'année à Paris à l'INSHEA (Décembre – Février et début juin)

2.4. Le projet a-t-il été inscrit dans le projet d'établissement ou dans un de ses avenants ?

projet s'inscrit explicitement dans le projet d'établissement du Collège Gérard PHILIPPE :

objectif 1 : Permettre à chaque élève de progresser et de s'inscrire dans une démarche globale : « Mettre en place des actions artistiques et culturelles ».

axe d'harmonisation de pratiques pédagogiques : « ouverture artistique et culturelle, avec l'UPI.

3. Analyse

3.1. Quels ont été les éléments facilitateurs du projet ? Sur quels leviers avez-vous pu vous appuyer ?

Eléments facilitateurs :

- **Une forte demande de la part des entités concernées en termes de formation, d'accompagnement et de réalisation de projets musicaux.**
- **L'implication du chef d'établissement et des Inspecteurs.**

Les Leviers :

- **L'implication du directeur pédagogique de l'IDJS pour l'ouverture et l'accès à la culture des élèves à besoins particuliers.**
- **Les connaissances et l'expérience de l'Association MESH en matière d'aide, de promotion et de réalisation de projets musicaux et artistiques avec des personnes en situation de handicap.**

3.2. Quelles difficultés (organisationnelles et/ou pédagogiques) avez-vous rencontrées ? Quels ont été les freins éventuels à l'avancée du projet ?

La difficulté majeure a été le manque du temps pour :

- **Promotionner ce pôle dans un rayonnement géographique proche (département du Puy-de-Dôme)**
- **Répondre à des besoins importants de formation**
- **Démarcher des structures privées pour élargir l'ouverture de cette entité.**

En sus de ces difficultés nous nous sommes confrontés au choix de la structure d'accueil financière de ce pôle.

3.3. Quels sont les points forts du projet que vous avez mis en place ?

- **les ateliers musicaux au sein du collège**
- **le partenariat établi avec le CNR à destination des intervenants en milieu scolaire (Dumistes)**
- **A court terme la signature d'une convention entre le CMI de Romagnat et le Pôle Musique et Handicap du collège Gérard Philippe**

3.4. Sur quels indicateurs chiffrés pouvez-vous vous appuyer pour mesurer le degré d'atteinte des objectifs fixés ?

Sur une échelle allant de 1 à 5 on pourrait chiffrer le résultat obtenu à 3.

3.5. Vos commentaires sur les effets attendus et/ou non attendus

A plus long terme :

- **Créer une salle de musique spécifique aux besoins de chaque handicap**
- **Devenir structure ressource (formation, instrumentarium, etc)**
- **Pouvoir accueillir des résidences de créations artistiques initiées à la fois par des artistes ou des structures éducatives et pédagogiques.**

3.6. Quelles pratiques innovantes avez-vous mises en place ?

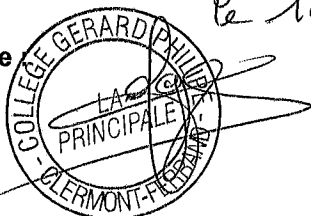
- **L'utilisation des heures d'atelier pour anticiper ou détailler les notions musicales qui sont abordées lorsque les élèves déficients auditifs sont intégrés en classe ordinaire. Cette démarche me permet d'approfondir et d'adapter les différentes notions travaillées sans mettre l'élève en situation d'échec et de pouvoir progresser au même rythme que les autres élèves de sa classe. A travers le travail réalisé en atelier avec ces élèves à besoins particuliers cela me permet d'anticiper les notions qui risquent d'être difficilement comprises par des élèves également en échec scolaire.**
- **la location de structures sonores Baschet pour enrichir la découverte de sonorités pour nos élèves à besoins particuliers et travailler le geste instrumental avec certains élèves de SEGPA.**

4. Perspectives

Envisagez-vous un prolongement à ce projet ? Si oui, sous quelle forme et avec quels objectifs ?

- **la poursuite des ateliers musique pour les élèves handicapés auditifs**
- **un échange avec un établissement spécialisé de Salford avec l'objectif de pouvoir établir un jumelage entre nos établissements et élaborer un projet commun [musique, langues (français, anglais, langue des signes française et langue des signes anglaises) Tice, Théâtre] pour l'année à venir.**
- **Plus de formation et d'intervention auprès des structures déjà partenaires**
- **l'aménagement d'une salle adaptée et dédiée à recevoir ces publics à besoins particuliers.**
- **La promotion de ce pôle dans le département.**

Date



Le 14.06.2010

Signature du Chef d'établissement :